

# Ecole, transports, parcs... le plan de déconfinement d'Anne Hidalgo

La maire de Paris dévoile au Parisien les premières mesures de son plan de déconfinement prévu à partir du 11 mai dans la capitale.



«Seuls 15% des écoliers parisiens feront leur rentrée le 14 mai», annonce Anne Hidalgo, la maire de Paris. [MAXPPP/Christophe Petit Tesson](#)

Par **Jannick Alimi, Christine Henry et Charlotte Robinet**

Le 4 mai 2020 à 21h15, modifié le 5 mai 2020 à 05h38

C'est par téléconférence de son bureau de l'Hôtel de ville où elle se rend tous les jours en dépit du confinement, qu'Anne Hidalgo nous détaille le « Paris du déconfinement ».

La complexité d'une reprise des cours dès le 11 mai, les risques d'un rebond de l'épidémie au sein d'une population de plus de 2 millions d'habitants auxquels se mêlent des millions de travailleurs, la maire de la capitale les mesure avec d'autant plus de « stress et d'angoisse » qu'elle sait que Paris ne peut se réanimer et se réinventer que si l'activité économique redémarre. Pas question pour elle, donc, de contrevenir aux directives du gouvernement. Et c'est avec le préfet, le recteur, les maires d'arrondissement que la candidate à sa propre succession – qui espère que le second tour des municipales se tiendra bien en juin – cherche à remettre la ville en état de marche.

Anne Hidalgo dévoile ainsi au « Parisien » son plan de circulation et de déplacement en voiture et à vélo, opérationnel à partir de la semaine prochaine. Elle détaille dans quelles conditions les écoles et les crèches rouvriront, de quelles aides les PME, les cafés et les restaurants bénéficieront au moins jusqu'en septembre prochain. Et enfin, pour que Paris retrouve sa vigueur culturelle, elle annonce que Paris Plage et la Nuit Blanche auront bien lieu cette année.

Pour Anne Hidalgo, cette crise ne fait pas seulement que légitimer son programme pour 2020, elle montre aussi la nécessité d'un changement fondamental de modèle... Pour un horizon 2022 ?

## **ÉCOLES**

**Vous avez cosigné la lettre des maires d'Ile-de-France à Emmanuel Macron qui demande le report de la rentrée en septembre. Refusez-vous l'ouverture des écoles le 11 mai prochain ?**

Nous n'avons pas encore eu de réponse à cette initiative dont je me suis déclarée solidaire, même si la situation à Paris est différente de celle que connaissent beaucoup de mes collègues. La question des responsabilités de mise en œuvre des protocoles sanitaires est extrêmement difficile et les maires doivent être en situation de répondre à leurs obligations. Or notre rôle, si l'Education nationale décide d'ouvrir les écoles en mai, c'est de faire en sorte que les écoles soient prêtes pour accueillir les enfants. La maire de Paris que je suis n'est pas dans une attitude de blocage, mais au contraire de dialogue.

**Donc, vous ouvrirez les écoles le 11 mai ?**

Avec le recteur, avec qui nous travaillons étroitement, on est plutôt sur l'idée d'accueillir le 11 mai tous ceux qu'on accueille déjà depuis le début du confinement, à savoir les enfants des personnels de santé, des pompiers, du personnel municipal, des travailleurs du commerce alimentaire et des services funéraires. A partir du 14 mai, nous travaillons sur un dispositif qui élargira ces publics prioritaires aux enfants des personnels de la RATP, aux enfants en situation de handicap ou ceux ayant décroché pendant le confinement. Seront aussi prioritaires les grandes sections de maternelle, CP, et CM2.

**Quelle sera la jauge par classe ?**

Ce qui est encore à travailler avec les directeurs d'école et les maires d'arrondissement, ce sont les mesures de distanciation physique. Là aussi avec le recteur on est d'accord pour ne pas retenir la jauge de 15

élèves par classe, mais plutôt de la baisser autour de 10, voire un peu moins pour les maternelles, afin de respecter scrupuleusement les préconisations sanitaires. On estime qu'on devrait accueillir grosso modo pas plus de 15 % des élèves parisiens le 14 mai. Ce sera progressif évidemment.

### **Qui va opérer la « sélection » des élèves ?**

C'est le rôle de l'Education nationale. Les directeurs d'école ont commencé à sonder les parents pour savoir qui remettra son enfant, qui est dans l'obligation absolue de travailler. Les remontées au rectorat sont prévues pour le 7 mai.

### **Avez-vous prévu des mesures de précaution particulières ?**

Pour les personnels qui interviennent dans les écoles, nous allons proposer avec la médecine du travail interne à la ville, des tests PCR sur la base du volontariat. L'idée c'est de pouvoir arrêter tout foyer d'épidémie qui se développerait. Je veux aller plus loin en proposant aux parents qui le souhaiteraient que leurs enfants puissent également bénéficier de tests PCR. Cette mission sera confiée à la médecine scolaire.

### **Les cantines vont-elles rouvrir ?**

Bien sûr, il faudra nourrir les enfants. Ce sera de la responsabilité directement des maires d'arrondissement puisqu'ils président les caisses des écoles. La question qui n'est pas tranchée c'est : « Est-ce que les enfants mangeront à la cantine ou dans les salles de classe ». Une des préconisations est de mettre en place un portage des repas dans les classes. Certains maires d'arrondissement estiment que c'est compliqué. Ils peuvent proposer des solutions différentes, comme des

tables sous les préaux. Du moment que les règles sanitaires sont respectées, les formules pourront être différentes d'une école à l'autre.

### **Qu'avez-vous prévu pour les crèches ?**

200 crèches municipales seront ouvertes, soit environ 4400 places sur les 40 000 que propose la Ville, à partir du 12 mai. Ce sera progressif là aussi, avec une réduction du nombre d'enfants par section, autour de 5.

## **TRANSPORTS**

**Le 11 mai, les Parisiens vont pouvoir de nouveau circuler. Vous avez été ferme lors du dernier Conseil de Paris : pas question de laisser les voitures déferler dans la capitale. Que préconisez-vous ?**

Il n'est pas question de laisser Paris envahi par des véhicules. Nous allons doubler le nombre de places dans des parkings relais et dans nos parcs de stationnement aux portes de Paris qui seront trois fois plus nombreux. Ces 2000 places réparties dans 30 parcs seront gratuites pour les titulaires du passe Navigo. Des discussions sont en cours avec Viparis pour ouvrir une partie du parc des expositions à la Porte de Versailles, ce qui permettrait de porter à 3000 l'offre de places disponibles.

**Quels aménagements sont prévus pour le vélo et les piétons ?**

On construit des solutions alternatives avec nos voisins de la petite et la grande couronne, pour connecter nos pistes aux routes à vélos qui viendront depuis l'A86. Dans Paris, des pistes cyclables

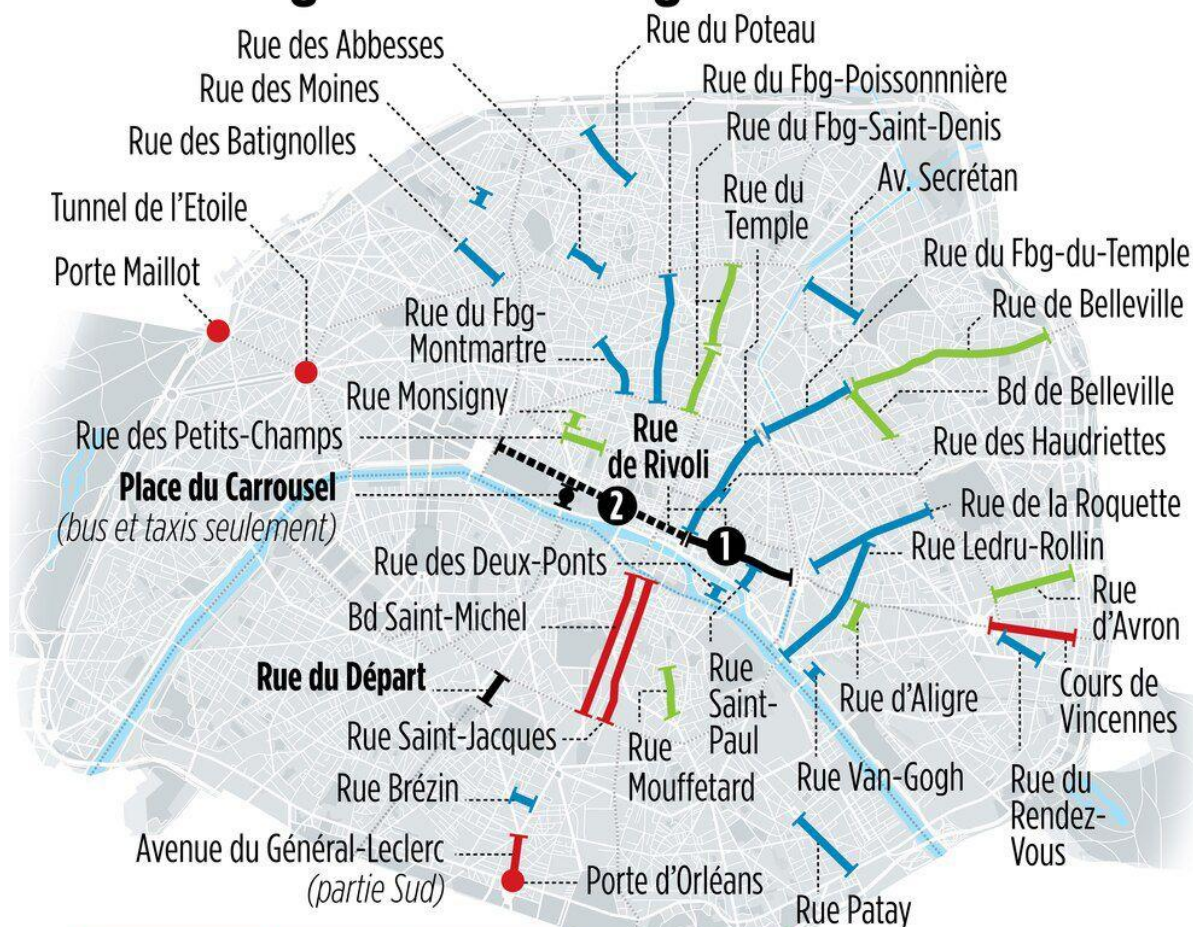
provisoires seront aménagées le long des lignes de métro les plus fréquentées : la 1, la 4 et la 13. Au total, 50 km de voies d'habitude réservées aux voitures seront consacrés aux vélos. Par exemple sur des portions emblématiques comme rue de Rivoli, porte d'Orléans, boulevard Saint-Michel, le tunnel de l'Etoile et la porte Maillot... Par ailleurs, nous allons piétonniser les abords des gares et les gros pôles comme les Halles pour éviter les engorgements. Une trentaine de nouvelles rues seront aussi piétonnisées, notamment autour des écoles, pour éviter les regroupements.

**Envisagez-vous de pérenniser ces aménagements une fois le déconfinement passé ?**

Si certains aménagements s'avèrent pertinents, il n'y a pas de raison qu'on les retire ensuite. Mais c'est trop tôt pour dire lesquels.



# Les aménagements envisagés



## Phase 1 du 11 mai à la fin du mois

Fermetures à la circulation

Aménagements

- 
 Dès le 11 mai.
  - 
**Rue de Rivoli :**  
de la rue des Archives  
à la place de la Bastille.
- 
 Réalisée un peu plus tard.
  - 
**Rue de Rivoli :**  
de l'Hôtel-de-Ville  
à la place de la Concorde.

- 
 D'une voie sécurisée pour les vélos  
en plus du couloir de bus.
- 
 Suppression d'une ou deux files  
de stationnement pour élargir  
les trottoirs.
- 
 Voies ou sections de voies  
devenant piétonnes.

SOURCE : MAIRIE DE PARIS.

LP/INFOGRAPHIE.

## PARCS ET JARDINS

Les parcs et jardins vont-ils rouvrir le 11 mai ?

Bien que nous soyons en zone rouge, je souhaite que les parcs et jardins, ainsi que les bois, puissent être des lieux de promenade et de respiration. J'ai fait une proposition pour qu'ils rouvrent, avec un système de comptage, c'est en discussion. Bien sûr, il n'est pas question d'autoriser les pique-niques ou la pratique sportive collective. Et, dans un premier temps, les aires de jeux resteraient fermées.

## **MASQUES ET GEL**

### **Vous allez distribuer 2 millions de masques en tissu aux Parisiens. Comment ?**

J'ai souhaité fournir gratuitement un masque en tissu aux Parisiens, soit 2,2 millions fabriqués par des sociétés françaises. Dès le 11 mai, 259 000 masques en tissu seront disponibles pour les plus de 70 ans. Cette livraison commencera via les mairies d'arrondissement. La bonne façon de procéder ensuite à la distribution à tous les autres Parisiens sera de passer par les pharmacies : les livraisons se succéderont jusqu'au 8 juin dans les officines. Je tiens d'ailleurs à remercier les pharmaciens parisiens pour leur formidable mobilisation depuis le début de cette crise. Il faudra s'inscrire sur le site de la ville pour obtenir une contremarque avant d'aller retirer son masque.

### **Et concernant le gel hydroalcoolique ?**

On est en train de mettre en place du gel hydroalcoolique devant tous les équipements municipaux. Mais nous avons aussi travaillé avec la SNCF, la RATP et Vélib'pour installer des distributeurs dans les stations et avec JC Decaux pour les abribus.

### **Est-ce que vous préconisez le port du masque dans la rue ?**



Le masque, contrairement à ce qui a pu être dit, est une mesure de protection de soi et des autres. Je n'ai pas de moyens juridiques de rendre son port obligatoire, mais j'invite tous les Parisiens à en porter un dans la rue. C'est aussi une mesure barrière très importante.

## **ENTREPRISES**

### **Allez-vous renforcer vos aides aux PME, aux commerces, aux artisans ?**

Dès le 12 mars, avant même le confinement, j'avais annoncé un plan d'aides de 100 millions d'euros. Nous devrions décider lors du Conseil de Paris du 18 mai que la plupart de ces aides seront prolongées jusqu'en septembre. La moitié de ce fonds est destinée à soutenir les acteurs les plus fragilisés. Pour eux, ce sera « Zéro euro de loyers » commerciaux. Nous devrions aussi mettre en place un dispositif « Zéro taxe », notamment pour les bars et les restaurants qui se verront exonérés des droits de voirie, des taxes sur les étalages ou les terrasses (soit une aide équivalent à plus de 10 millions d'euros). Les marchands ambulants seront également exonérés de redevances (6 millions d'euros) tout comme les 13 000 taxis (750 000 euros). La redevance spéciale pour les déchets non ménagers (5 millions d'euros) sera également supprimée.

### **Après le confinement, que prévoyez-vous pour les cafés et les restaurants ?**

Nous allons faire en sorte qu'ils puissent s'élargir sur l'espace public afin de pouvoir travailler dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Et ce, jusqu'en septembre. Des rues entières pourraient leur être réservées à titre gratuit. Pour ceux qui voudraient occuper des places

de stationnement, un système de formalités déclaratives avec une autorisation gratuite à la clé va être mis en place.

### **Tout le secteur culturel est à l'arrêt. Vous comptez l'aider ?**

Nous avons un fonds d'aides exceptionnelles de 15 millions d'euros pour la culture. Il sera déclenché dès la fin du confinement. Nous allons travailler aussi, avec les professionnels, sur un « été culturel ». Il permettra aux compagnies de spectacle vivant, qui n'auront pas encore le droit de jouer, de trouver résidence dans les théâtres parisiens, privés ou publics. Pour soutenir le secteur, nous réfléchissons à donner la possibilité aux troupes de danse, de théâtre, de musique de se produire dans tous les espaces ouverts de la capitale. On travaille aussi à une Nuit Blanche dont la forme serait adaptée au contexte sanitaire. Nous allons aussi maintenir Paris Plage dans une forme allégée. En revanche, je ne pense pas que la Fête de la musique puisse avoir lieu.

### **Vous maintenez votre promesse de ne pas augmenter les impôts cette année ?**

Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2020. On n'a pas à faire payer aux Parisiens une situation exceptionnelle.

## **POLITIQUE**

### **Le second tour des municipales devrait se tenir à quelle date selon vous ?**

Si le déconfinement, début juin, se passe bien, que les restaurants peuvent rouvrir, je ne vois pas pourquoi la dernière chose qui se déconfinerait serait la démocratie. Ensuite, si la situation sanitaire

n'est pas satisfaisante, cela pourrait être reporté à début septembre. Fin septembre, comme cela semble être une option envisagée, serait trop tard au regard du retour éventuel des épidémies saisonnières.

### **Comment vivez-vous, personnellement, le confinement ?**

C'est une période de stress et d'angoisse terrible face à une situation totalement inédite. Mais c'est aussi une période de solidarité incroyable ! Et ça, ça donne confiance. Cette crise c'est aussi la capacité d'une ville à faire preuve de résilience et à se remettre en cause. Il s'agit bien de la prise de conscience de la nécessité de changer de modèle.